

CAMBODGE

Mine de Rovieng

- **Informations sur la mine :**

Emplacement : Province de Preah Vihear

Type : ciel ouvert

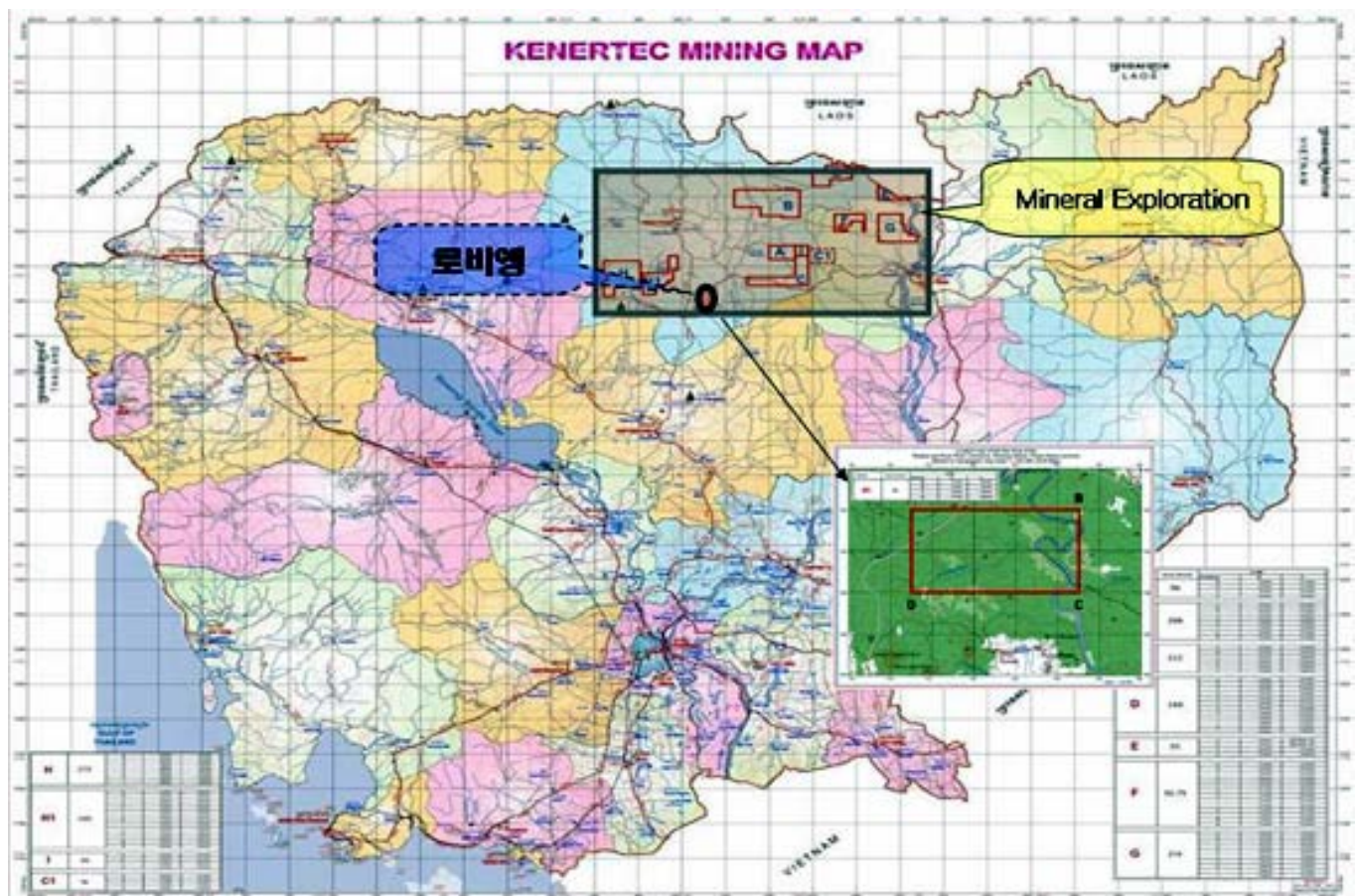
Minerai exploité : Or

Surface : 36 km²

Exploitant: Ratanak Stone Kenertec Co. Ltd. (Cambodge et Corée)

- **Degré d'avancement :**

Une enquête géologique menée dans la province de Preah Vihear a révélé d'importants gisements d'or, de fer, de charbon et de cuivre. Cette abondance a débouché sur l'attribution de 13 concessions connues à 7 compagnies. Selon les informations disponibles, la population rapporte que des magnats influents et de riches hommes d'affaires sont arrivés pour exploiter les ressources en or, souvent soutenus par des intérêts gouvernementaux.



Source : http://www.kenertec.co.kr/english/relations/whatsnew_read.asp?page=1&num=10

Deux individus ont été identifiés durant le dernier conflit prétendant tous deux avoir été autorisé par les autorités provinciales à exploiter des terrains de 50m² sur près de 50 hectares de terres. Ils disposent de nombreux travailleurs, de deux machines et de trois camions de transport. Les sites de concessions sont gardés 7 jours sur 7 et 24h/24 par 10 à 20 militaires sous le commandement d'un général. Ce dernier dit venir d'une caserne de Phnom Deak où d'autres concessions minières sont également gardées.

Depuis le début des opérations dans la région, les communautés ont rapporté des cargaisons de terres du site minier à un site de traitement à 7 km de là. Pour ce qu'en savent les communautés, aucune étude d'impact n'a été menée mais la société pourrait avoir des liens avec Delcom Cambodia Pty Ltd ; une société Malaisienne et Cambodgienne, qui dispose de 46000 hectares de concession au sud de Prey Totuem à Phnom Deak. La région entière, y compris les deux districts voisins de Chey San et Chaed, ont été inondé par les opérations minières. Toutes les compagnies sont en périphérie de la Grande Forêt de Prey Lang, la plus grande plaine d'arbres à feuilles persistantes restante en Asie du Sud Est. Presque tous les projets miniers sont situés sur ou empiètent sur les territoires traditionnels autochtones et gérés par les Kuy.

- **Peuples concernés :**

Cinq communes sont affectés (Romtom, Romoniy, Robieb, Ring Toeang et Roheas) dans le district de Rovieng, soit environ 5000 familles au total et environ 1000 familles autochtones Kuy qui ont des droits territoriaux. L'extraction artisanale d'or par les Kuy est une pratique ancestrale. Dans le district de Rovieng, au nord de la Province de Preah Vihear, les méthodes traditionnelles d'extraction sont très coûteuses en travail et rapportent peu. Mais beaucoup de minorités Kuy comptent sur cette ressource comme revenu additionnel à la culture du riz et à la récolte. Les activités minières ont contribué à un mode de vie autosuffisant. Pour les Kuy, cette intendance est en accord avec les pratiques traditionnelles et s'entremêlent avec leur environnement naturel. Ces communautés qui vivent à la périphérie de la Grande Forêt de Prey Lang gèrent et maintenu leurs ressources naturelles depuis des siècles.

- **Impacts sociaux et environnementaux :**

Malgré l'adhésion du Cambodge à la Déclaration des droits des Peuples Autochtones, dans le district de Rovieng, les villageois Kuy n'ont pas été consultés ni par les autorités ni par les compagnies concernant l'octroi de leurs terres à l'extraction minière. Ils n'obtiennent toujours pas d'informations claires sur l'identité du propriétaire et ses activités. En conséquence, l'exploration ou l'attribution d'une licence d'exploitation sur les territoires traditionnels autochtones les empêchent de continuer à gérer la terre selon leurs coutumes, enfreignant par là même le droit des peuples autochtones reconnu dans la loi foncière de 2001.

Les méthodes utilisées par la compagnie sont évoquées comme étant terriblement difficiles à l'égard de l'environnement proche et la santé et la sécurité des travailleurs. Les villageois affirment que cela aura des conséquences irréversibles pour l'environnement, la santé et la sécurité des villageois. Il semblerait que cela soit également illégal. Beaucoup des compagnies ou des entrepreneurs plus petits ont obtenu des concessions illégalement et exploitent actuellement des mines contre la loi cambodgienne. Après des violations continues des droits des peuples autochtones et l'impact négatif sur les ressources naturelles, la discrimination positive a été engagée par les autorités locales (y compris le chef de district, la police et les soldats) contre ces hommes d'affaires. Le 14 novembre 2007, des fonctionnaires ont contacté la compagnie qui menait des opérations d'extractions d'or illégalement, pour demander la cessation des opérations, au nom des écoulements chimiques provenant des réservoirs qui contiennent de l'arsenic, du mercure et du cyanure qui suintaient dans les nappes souterraines puis les rivières,

empoisonnant le sol et le bétail. Après une première lettre restée sans réponse, un second courrier a été envoyé le 5 décembre 2007, lui aussi sans succès.

Le 10 janvier 2008, la police et les militaires ont démoli un réservoir en bois utilisé pour stocker les produits chimiques. Les autorités locales ont confisqué l'équipement, y compris un broyeur, des produits stockés. Malgré toutes les opérations menées, les opérations ont continué sans relâche. L'action s'est renouvelée le 26 janvier 2008, quand 205 membres des communautés locales, avec la police du village et les maires ont démoli un réservoir à Prey Toteung. Les membres de la communauté ont également confisqué des équipements et l'ont ramené au commissariat.

Suites à ces actions, les dirigeants ont déposé plainte contre 8 villageois pour vol à main armée. Malgré les tentatives de la défense, soutenue par les autorités locales et la police, de renversement des charges, elle a été contrecarrée, témoignant de l'intimidation utilisée dans de tels cas. Fort heureusement, les charges n'ont jamais été mises en œuvre, mais la région continue de faire face à des hommes d'affaires ambitieux qui exploitent les sites miniers sans se soucier de la législation. Plus récemment, le 2 décembre 2009, l'effondrement d'un puits minier a blessé deux ou trois villageois, et les autorités locales ont fermé l'accès à la mine à toutes les parties, pour des raisons de santé publique et de sécurité. La compagnie a pourtant continué d'opérer avec des tours de nuit.

Le 5 décembre 2009, des représentants autochtones de la région ont rencontré les fonctionnaires de la région pour organiser une rencontre avec toutes les parties prenantes du conflit. La compagnie est nouvelle et est dit-on soutenue à un niveau plus élevé mais inconnu. La rencontre s'est tenue le 8 décembre 2009 en présence de 530 personnes venues des 5 communes touchées. Les habitants de Romtom ont ouvert le dialogue sur le site de Prey Totuem. Les responsables provinciaux, le député, le gouverneur du district, les membres du conseil des communes et les chefs de villages ont servi d'intermédiaires dans la discussion. Peu d'informations ont filtré sur la compagnie et les personnes impliquées, ainsi que sur le statut des opérations minières. Finalement, il a été promis aux communautés qu'elles seraient à nouveau autorisées à entrer dans la zone et à continuer leurs activités minières de subsistance. Aucune documentation officielle n'a été établie ni aucun accord signé par aucune des parties. Le 9 décembre, les membres de la communauté sont retournés à Prey Totuem pour continuer leurs activités, mais n'ont pu entrer, chassés par les soldats gardant le site. 51 personnes ont porté plainte directement au bureau du gouverneur à Tbeng Meanchey. Ils se sont rassemblés devant son bureau et ont attendu qu'ils les reçoivent pendant six heures. Le gouverneur leur a promis d'envoyer un expert pour étudier à nouveau le cas. Au début de l'année 2010 personne n'était encore venu pour enquêter ou aider à la résolution du conflit. Près de 400 personnes ont rédigé une pétition pour demander l'assistance du Premier Ministre dans la résolution du conflit.

Sources :

Traduit de *The Rights of indigenous peoples in Cambodia*, rapport préliminaire de la coalition du Forum d'ONG du Cambodge, le Réseau d'ONG de peuples autochtones (IPNN) en coopération avec le Pacte des Peuples Autochtones d'Asie (PPPA), pour la 76^{ème} session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), septembre 2010, Appendice 6.

http://www.iwgia.org/iwgia_files_news_files/0134_NGO_Forum_Cambodia76.pdf

Voir le rapport du Forum Permanent pour les Questions Autochtones des Nations Unies (2007) :

http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/6_session_tebtebba_iwgia.pdf